

**ETHNOGRAPHIE COMPAREE DE LA SALLE DE
CLASSE EN FRANCE ET EN
GRANDE-BRETAGNE**

F. CARTON

(La recherche rapportée a été menée par une équipe du CRAPEL composée de
F. CARTON, R. DUDA, A. PIQUARD, H. PIQUARD, O. REGENT, P. RILEY)

Abstract

This article reports on the first phase of a research project which aims to elucidate the cultural differences which exist between French and British secondary schools. Interviews were conducted with French teacher trainees working in British secondary schools and British 'assistants' who had spent a year in French lycées. This led to the development of an analytic framework based on the practical experience of teachers working in foreign secondary schools. This framework, which will be used in later stages of the project, takes into account the ways in which time is managed, the use and functions of school buildings and of classroom space, ideas concerning the role and functions of teachers, personal appearance, and physical contact between individuals.

Le projet de recherche dont nous allons rapporter ici la première étape est lié à la mise en place du diplôme conjoint Maîtrise de Français Langue Etrangère (FLE) / PostGraduate Certificate of Education (PGCE), qui existe depuis quelques années dans huit universités françaises et trois universités britanniques, avec l'aide des programmes européens Erasmus et Lingua. Ce diplôme permet à des étudiants français et britanniques d'obtenir, la même année que leur maîtrise de Français Langue Etrangère, le titre britannique qui leur donne la possibilité d'enseigner le français dans le cycle secondaire en Grande Bretagne. Il offre aussi à des étudiants britanniques la possibilité d'obtenir, la même année que le PGCE, une Maîtrise FLE dans une université française.

Au cours de cette année d'étude les étudiants français bénéficiaires de ce programme, immergés dans un système éducatif différent, rapportent, comme on pouvait s'y attendre, de nombreuses remarques, surprises et récits de malentendus : on le sait, les différences entre les deux mondes scolaires français et britanniques sont profondes. Elles ont conduit quelques étudiants à renoncer à leur projet de devenir enseignants de français en Angleterre ; pour tous, elles ont entraîné des moments difficiles.

C'est pourquoi il est nécessaire d'armer ces étudiants, au cours de leur formation, d'une meilleure connaissance des **différences d'ordre culturel** entre le système éducatif britannique et le système éducatif français dans **l'enseignement secondaire**.

Ces différences sont déjà assez bien connues et décrites. Il nous a cependant paru utile de les explorer suivant **le point de vue des enseignants étrangers, à partir d'une grille qui soit issue de leur expérience vécue d'observateur-usager venant d'un autre système culturel**. L'étude ne concerne pas l'aspect pédagogique ni l'aspect institutionnel, qui ont fait par ailleurs l'objet de descriptions. Elle fait surtout apparaître quels rites, quelles coutumes, quelles habitudes organisent la

salle de classe, quels types de relation existent entre les enseignants et les élèves, entre les enseignants et leurs collègues, entre les enseignants et leur hiérarchie, dans un pays et dans l'autre.

Les résultats obtenus permettront de mieux préparer à leurs futures tâches les professeurs non britanniques qui se destinent à enseigner en Grande Bretagne, et les professeurs non français qui se préparent à enseigner en France. Cette recherche pourra être étendue ensuite à d'autres pays européens, dans la perspective d'une Europe où les enseignants de langue pourront enseigner leur langue maternelle dans d'autres pays de la Communauté.

Les thèmes de la recherche sont donc les suivants :

- comportements non langagiers des professeurs et des élèves : vêtements, postures, déplacements dans la classe, contacts physiques (enseignants/ élèves ; enseignants/enseignants);
- comportements langagiers : place et rôles sociaux (rapports de pouvoir, discipline, ...) à travers l'étude des modes d'adresse et de la gestion de la parole en classe ;
- organisation du temps : ponctualité, rythmes de travail et de repos ;
- organisation de l'espace : aménagements matériels, mobilier, décor, fonctions des locaux ;
- habitudes, usages, rites propres à la salle de classe.

Voici les étapes de la recherche :

A - étape 1 (1994-1995) : préenquête, destinée à recueillir des remarques, des observations, des récits d'anecdotes, de "chocs culturels", de malentendus, etc. Nous avons conduit des entretiens avec une vingtaine de professeurs, d'assistants ou lecteurs d'origine étrangère nouvellement arrivés dans l'enseignement secondaire, en France et en Grande Bretagne : des Britanniques dans l'enseignement en France, et des Français dans l'enseignement britannique. Ces entretiens ont été enregistrés, et on fait l'objet d'un dépouillement systématique. Nous avons aussi tiré parti de rapports rédigés par des assistants britanniques ayant eu une expérience d'enseignement dans des collèges et lycée en France. Le but

est d'élaborer une grille d'observation qui soit issue **de l'expérience vécue** d'enseignants "transplantés", de façon qu'elle soit adaptée aux destinataires des résultats de la recherche : les enseignants venant d'un pays étranger.

B - étape 2 (1995-1996) : des classes ont été filmées en Grande Bretagne. Elles sont actuellement analysées à l'aide d'une grille d'observation issue de la préenquête, par une équipe de chercheurs français et britanniques du CRAPEL (Université Nancy 2).

C - étape 3 : seront élaborées des propositions pédagogiques destinées à compléter, dans le domaine interculturel, la formation des futurs enseignants de français destinés à enseigner en Grande-Bretagne.

Ce sont les résultats des travaux de la première étape que l'on trouvera exposés ici.

METHODE UTILISEE

a - Personnes interrogées :

- 6 étudiants français en cours de formation Maîtrise FLE/PGCE, après une expérience de trois mois dans des écoles britanniques. D'autre part un groupe de six autres étudiants a été interrogé collectivement. La technique de l'entretien collectif permet en effet de corriger certaines appréciations trop particulières, d'augmenter le nombre des remarques recueillies (les idées s'enchaînant d'un témoin à un autre) et d'en enrichir le contenu.
- 10 enseignants non britanniques nouvellement arrivés en Grande Bretagne et en poste dans le secondaire depuis moins d'un an (9 français et un africain francophone).
- 2 assistants français en Grande Bretagne et 4 assistants britanniques en France.

Guide d'entretien

1. Qu'est ce qui vous a choqué, qu'est-ce qui vous a surpris ?
2. Qu'est-ce que vous avez aimé ? Pas aimé ?

Thèmes à envisager :

- habitudes, usages rites
- comportements langagiers
- modes d'adresse
- postures
- déplacements dans la classe
- discipline
- vêtements
- ponctualité
- confort, décor, décoration
- ...

3. Qu'est-ce que vous avez observé de différent dans les domaines suivants :

- clubs, activités extra-enseignement organisées par l'école (voyage, autres, ...)
- cantine
- organisation du temps
- récréations
- examens et notations
- ...

(Rappel : les aspects proprement pédagogiques de la salle de classe ne font pas partie de l'enquête)

Il va de soi que les observations recueillies débordent souvent le cadre de ce guide d'entretien, ce qui est normal, et souhaitable compte-tenu des perspectives données à cette recherche.

b - Les entretiens ont été complétés par l'analyse de vingt-six rapports d'assistants britanniques ayant eu en charge des classes de français dans des lycées et collèges de l'Académie de Nancy-Metz. Ces rapports, destinés à l'Inspection d'Anglais, ont été rédigés par les intéressés sans que leur ait été donnée de consigne particulière. Leur contenu est probablement filtré par la perception que ces jeunes gens ont de ce qui peut être

dit ou non dans ce type de rapport officiel destiné à une autorité scolaire.

c - En ce qui concerne la méthode de dépouillement, de nombreuses anecdotes, incidents et mésaventures plus ou moins pittoresques nous ont été rapportés par les témoins : ils parlent par eux-mêmes, et sont souvent plus *vrais* que les conclusions que les uns ou les autres peuvent en tirer, car ils ne sont pas filtrés par des représentations plus ou moins maîtrisées de l'autre culture. Ces récits pourront faire l'objet d'une autre publication. Notre dessein étant d'obtenir une grille d'observation utile pour la formation des futurs enseignants, nous avons dressé la liste des conclusions ou hypothèses fournies par les personnes interrogées. Elles ont été regroupées par thèmes :

1. gestion du temps
2. l'espace salle de la classe ; lieux et conditions de vie
3. perception du rôle de l'école
4. perception du rôle de l'enseignant
5. apparences physiques
6. rapports sociaux entre élèves et professeurs

Ces thèmes ne recouvrent pas complètement, comme on pouvait s'y attendre, notre grille initiale. Les points 3 et 4 (perception du rôle de l'école et perception du rôle de l'enseignant) sortent du cadre proprement dit de la salle de classe : c'est qu'une grande partie de nos témoins, pour rendre compte de leurs observations à propos de ce qui se passe dans la classe, ont proposé des hypothèses explicatives dont l'origine se situe à l'extérieur de celle-ci. D'autre part, beaucoup des surprises culturelles rapportées n'ont pas trait à la salle de classe, mais à son contexte : nous les avons incluses dans notre compte-rendu.

COMPTE-RENDU ET SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

1. Gestion du temps

Les unités de temps apparaissent plus longues en France qu'en Grande-Bretagne :

- en ce qui concerne la durée des cours, l'heure est, de façon générale, l'unité de base en France, et elle est souvent doublée (les séquences de deux heures avec un même professeur ne sont pas rares) ; en Grande-Bretagne les cours sont de 20 mn à 1h 30 ;
- le temps de pause pour le déjeuner est de 30 minutes à une heure en Grande-Bretagne. Il est au moins d'une heure, et souvent de deux heures en France ;
- l'élève français a généralement des journées plus longues dans l'établissement scolaire (jusqu'à 17 h souvent dans les collèges, 18 h parfois en lycée) ;
- en contrepartie, les vacances sont plus longues et le nombre des jours de congés plus nombreux en France qu'en Grande-Bretagne ;
- les élèves britanniques ont moins d'heures de travail hebdomadaire que les élèves français, et ont beaucoup moins de devoirs à faire à la maison : en Grande-Bretagne 30 minutes de travail à la maison par semaine et par matière, alors qu'en France, deux ou trois heures de travail à la maison chaque soir paraissent normales dès le début du cycle secondaire.

Certains concluent de toutes ces observations que le mot d'ordre sous-jacent, en Grande-Bretagne, est le suivant : « il ne faut pas fatiguer les enfants ».

Par ailleurs, les emplois du temps, plus compacts et sans heures libres, sont davantage respectés en Grande Bretagne : les enseignants absents sont systématiquement remplacés, et on n'y « rattrape » pas un cours qui n'a pu avoir lieu. D'autre part, on n'empiète en principe pas sur le temps scolaire normal (les retenues pour faute disciplinaire sont limitées, ne dépassant pas une demi-heure, et sont prises sur le temps de pause du déjeuner).

2. Les locaux, l'espace de la salle de classe

Une majorité de témoins rapporte que les écoles installées dans des bâtiments anciens et mal commodes sont plus nombreuses en Grande Bretagne qu'en France. L'entretien y laisse quelquefois à désirer.

En ce qui concerne le décor de la salle de classe, des couloirs, des locaux en général, on note le souci britannique de donner l'apparence de lieux vivants, signes d'une école dynamique : couloirs "vitrines", expositions, réalisations des clubs, comptes-rendus des voyages scolaires, *displays*, etc. Selon certains, il s'agit de donner une bonne impression, puisque les écoles britanniques doivent savoir "se vendre". Ce souci serait beaucoup moins présent en France.

En ce qui concerne l'espace de la salle de classe proprement dite apparaît une première différence, relative aux fonctions qui lui sont attribuées. En effet, en Grande Bretagne, bien que chaque enseignant ait sa propre salle de classe, celle-ci est susceptible de servir à d'autres usages que l'enseignement: cantine, permanence, club, ... Dans les écoles britanniques, il n'y a pas toujours d'infirmerie, ni de local spécifique pour les repas : les élèves (presque tous déjeunent à l'école, compte-tenu du court temps de pause de midi) prennent souvent leur *lunch* dans une salle de classe, voire dans un couloir. En France, les locaux sont généralement spécialisés.

Deuxième différence : le caractère fermé sur lui-même de la salle de classe en France, alors qu'il apparaît davantage ouvert vers l'extérieur en Grande Bretagne. En France en effet la salle de classe est vécue comme un lieu clos, porte fermée, centré sur le cours du professeur. Dans ce lieu, celui-ci a tout pouvoir : droit sans partage de réguler les interactions, pouvoir de juger. Nul autre que lui n'y a droit de regard (hormis l'inspecteur, dans des intervalles de plusieurs années). L'enseignant y est libre, et seul.

En Grande Bretagne en revanche, la salle de classe est ouverte, les allées et venues fréquentes. Beaucoup de salles de classe ont une porte vitrée, beaucoup aussi donnent sur l'extérieur par des baies transparentes, de sorte que chacun peut voir de l'extérieur ce qui s'y passe. Depuis l'intérieur, l'attention des élèves est aussi facilement attirée par ce qui se passe au-dehors. Par ailleurs, des élèves, d'autres professeurs, le tuteur, la direction, les parents éventuellement¹ entrent fréquemment, sans préavis, sans même frapper à la porte: le droit de regard venant de l'extérieur y est vécu comme normal.

Les déplacements à l'intérieur de la salle apparaissent en Grande Bretagne plus faciles : les élèves peuvent évoluer plus librement (éventuellement sans autorisation : il est courant qu'un élève se déplace sans demander d'autorisation pour prendre un objet dont il a besoin). Les prises de parole des élèves sont également plus libres, quant aux moments et quant aux thèmes. Le niveau de bruit est souvent plus élevé dans la salle de classe britannique que dans la salle de classe française. D'où l'impression d'anarchie, d'absence de discipline souvent ressentie par les Français qui exercent en Grande Bretagne.

Plusieurs de nos témoins proposent l'hypothèse suivante : l'élève comme individu en Grande Bretagne aurait une place centrale : on y respecte semble-t-il davantage sa liberté individuelle, ses stratégies personnelles d'apprentissage, ses différences culturelles éventuelles, d'où des déplacements et des prises de parole plus libres qu'en France, corrélés avec un souci plus grand qu'en France d'encourager, et de ménager l'élève en cas d'échec. En France l'attention serait avant tout portée sur les contenus du cours du professeur.

¹ Les parents ont en Grande Bretagne un droit de regard sur ce qui se passe dans l'école, jusque et y compris dans les salles de classe. Ils sont d'ailleurs beaucoup plus impliqués qu'en France dans le fonctionnement matériel et pédagogique de l'école (beaucoup de réunions parents/enseignants).

3. Perception du rôle de l'école

Une différence essentielle, et bien connue, tient au fait que le rôle de l'école, élargi à l'éducation en Grande-Bretagne, est réduit à l'instruction en France. C'est ainsi que la rareté des activités sociales dans les collèges et lycées français frappe les assistants britanniques.

D'une manière générale, l'enseignant britannique dans son école n'est pas seulement enseignant mais aussi personne sociale, de même que l'élève n'est pas seulement élève, mais aussi un individu social et psychologique particulier. En France, la vie privée des élèves et des professeurs entre peu à l'école alors que cette dimension est présente de façon institutionnelle en Grande-Bretagne.

En voici des signes :

- le *pastoral system* britannique ;
- école plus ouverte en Grande-Bretagne sur la vie des élèves en dehors de l'école : existence par exemple de *job centres* dans les écoles ;
- l'école britannique donne plus de place que l'école française aux disciplines artistiques et au sport, ainsi qu'aux activités de découverte (davantage de voyages scolaires, par exemple) ;
- la communauté scolaire a un certain droit de regard sur la vie privée des élèves comme des enseignants : des Français sont par exemple choqués que dans la salle des professeurs, les casiers des enseignants restent ouverts. Il arrive par ailleurs que le professeur parle aux élèves de sa vie privée, et ceux-ci trouvent normal de lui poser des questions à ce sujet. En France au contraire, l'enseignant n'a affaire qu'à la dimension "élève" des élèves, et serait choqué de s'entendre interroger en classe sur son âge, sa situation de famille, ses occupations de vacances ou ses *hobbies*.
- existence de cours de *Personal, Social and Health Education*.

On rejoint ici un autre aspect bien connu de l'école britannique, son caractère communautaire, inscrit dans la culture et les institutions scolaires. C'est en particulier grâce à cette vie communautaire que le système éducatif britannique est censé prendre en charge l'éducation sociale des élèves. Le

rôle de l'uniforme est de manifester cette dimension, que l'on fait vivre en particulier dans les "assemblées" du matin. On constate par contraste que les écoles, collèges et lycées français ne cultivent guère l'esprit collectif.

Autre différence relative au rôle de l'école : celle-ci, au service de l'instruction et de l'éducation des élèves en Grande Bretagne, est dans l'obligation de leur fournir tous les moyens matériels nécessaires, en particulier les stylos et les cahiers. Ainsi pourra-t-on voir un élève qui n'a plus rien pour écrire cesser de travailler, attendant que le professeur lui remette de quoi continuer ("si je ne peux plus écrire, ce n'est pas de ma faute", dira-t-il). Les élèves français en revanche doivent se procurer eux-mêmes leur matériel, et risquent d'être sanctionnés en cas de défaillance sur ce plan.

4. Perception du rôle de l'enseignant

Conséquence logique de ce qui vient d'être dit du rôle de l'école, les professeurs britanniques sont tenus pour responsables de la tenue des élèves comme de leur comportement social, à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur de l'école. En France en revanche la responsabilité des enseignants s'arrête à la porte de leur salle de classe, ne s'exerçant que dans la limite de leur "heure de cours". Les enseignants britanniques sont aussi chargés de surveiller les couloirs, les cours de récréation ou la cantine... Ce sont aussi des enseignants qui prennent en charge les accidents ou incidents de santé. Ainsi en Grande Bretagne les enseignants exercent des fonctions de psychologue scolaire, de surveillant, de travailleur social ou d'infirmier alors que toutes ces fonctions sont assurées en France par des personnels spécialisés. L'enseignant britannique est présent à l'école toute la journée : dans les plages libres de son emploi du temps il participe à des réunions, effectue des remplacements de collègues, accomplit du travail administratif et reste à tout moment disponible. On comprend que l'emploi du temps des professeurs britanniques apparaisse surchargé à leurs collègues français, en raison des multiples tâches non liées à l'enseignement proprement dit auxquelles ils sont astreints. Il

faut ajouter que le système britannique rémunère toutes les formes de responsabilités prises par les enseignants (*tutor group, head of year, head of department, etc.*), si bien que ceux-ci peuvent apparaître au regard extérieur comme des "chasseurs de primes".

Dans sa formation comme dans sa pratique quotidienne, l'enseignant de Grande Bretagne apparaît d'abord comme un *spécialiste de l'école*, alors qu'en France, un enseignant est d'abord considéré comme le *spécialiste d'une discipline*. Au Royaume-Uni, "quand on sait gérer une salle de classe, on peut tout enseigner", et c'est pourquoi un enseignant peut être amené à effectuer des remplacements dans n'importe quelle discipline.

D'un autre côté, l'enseignant britannique est *membre d'une équipe*, avec ce que cela suppose d'entraide, mais aussi de contraintes (le droit de regard des collègues notamment, durement ressenti par les professeurs venant de France). Contenus et modalités pédagogiques, problèmes de tous ordres (élèves à problèmes, discipline, cas sociaux, etc.) sont partagés, discutés et font l'objet de décisions et d'évaluations collectives, au sein d'un système institutionnel qui paraît lourd aux français. On rapporte ainsi que "les Anglais ont davantage l'habitude d'évoquer leurs problèmes que les Français".

En même temps, ce système est hiérarchisé : les problèmes font l'objet de rapports, les difficultés non résolues remontent la hiérarchie institutionnelle. Les projets, les actions entreprises comme les personnes font l'objet d'évaluations : les évaluations, rapports et comptes-rendus sont nombreux, et s'ajoutent à la charge de travail des enseignants. Les programmes, les recrutements, le budget, les projets sont négociés à l'échelle de l'école, avec les parents. On retrouve là la conception britannique de l'école comme une communauté : communauté des élèves et des profs, notion d'équipe éducative pour chaque discipline comme à l'échelle de l'établissement.

En France, rien n'oblige un enseignant à engager dans l'école davantage que son travail d'enseignant : ce que demande l'institution à un professeur, en France, c'est

essentiellement d'"assurer ses heures" (c'est à dire ses heures de cours) : il n'a pratiquement pas d'autre obligation institutionnelle. D'ailleurs, la "salle des profs" française n'apparaît pas comme un lieu de vie ou de travail, mais comme un lieu de passage entre des heures de cours. En France, nul, hormis l'inspecteur dont la visite peut être espacée de plusieurs années, n'a droit de regard sur le travail d'un enseignant (seule possibilité de contrôle pour la hiérarchie : l'examen du cahier de texte collectif où figurent les énoncés des devoirs à la maison et la mention des travaux effectués en classe). Le rôle des parents est extrêmement limité : sauf cas exceptionnel (une pratique de classe perçue par eux comme scandaleuse, par exemple) les parents n'empiètent jamais sur le domaine pédagogique, qui est du ressort exclusif de chaque enseignant isolé dans sa pratique. C'est probablement en raison de ces habitudes culturelles qu'en France la notion d'équipe éducative a du mal à trouver une réalité.

5. Apparences physiques

Il est souvent remarqué que l'institution scolaire porte une attention plus grande aux apparences en Grande Bretagne qu'en France. L'uniforme de l'école en est une manifestation évidente. Signe de l'appartenance à la communauté de son école, il permet de gommer les différences sociales (les élèves de *A Level / Sixth Form*, équivalent des premières et terminales françaises, ne portent plus d'uniforme et doivent alors apprendre à choisir eux-mêmes leurs vêtements, ce qui ne va pas toujours de soi!). L'interdiction des bijoux et du maquillage pour les filles obéit aux mêmes raisons. Ces règlements s'appliquent également aux enseignants (pour les enseignantes : longueur des robes et jupes, pantalon toléré dans certaines conditions, etc.). Des sanctions s'exercent en cas de manquement aux règlements. Ces règlements peuvent paraître infantilisans à un Français : on cite ainsi le cas d'un règlement qui permet aux enseignants de s'habiller comme il l'entendent trois jours de l'année, à condition pour cela de payer une certaine somme d'argent pour de bonnes oeuvres (*Charity Days*) : cela fait dire à certains enseignants non

britanniques qu'en Grande Bretagne "il faut payer pour s'habiller comme on l'entend"!

Une école qui n'imposerait pas de règlements en la matière est réputée généralement comme laxiste, dans le Sud Est de la Grande Bretagne au moins.

En France, au contraire, en l'absence de consigne précise, les élèves se servent de leurs vêtements et de leur coupe de cheveux, pour marquer leur appartenance à un groupe, en fonction de la culture sociale extérieure à l'institution scolaire.

6. Rapports sociaux

D'après nos informateurs, l'attitude des enseignants britanniques à l'égard des élèves est marquée par une plus grande politesse et une plus grande courtoisie, l'élève étant davantage respecté en tant que personne. En France, en revanche, des Britanniques sont choqués par les jugements, voire ce qu'ils considèrent comme des injures, exprimés par les enseignants envers les élèves.

En revanche, il semble que le statut d'enseignant n'entraîne pas automatiquement en Grande Bretagne le respect de la part des élèves: ce respect doit être gagné. Plusieurs témoins notent que les élèves britanniques ont tendance à être plus familiers à l'égard des professeurs que les élèves français (questions personnelles, modes d'adresse sans distance). Il semblerait que c'est l'inverse de ce qui se produit en France, où le respect attaché traditionnellement au statut d'enseignant peut être perdu par celui-ci s'il se déconsidère aux yeux des élèves.

Les contacts physiques entre élèves et professeurs font l'objet semble-t-il d'un tabou plus grand en Grande Bretagne qu'en France (« moi, je les prends par la cravate », dit un enseignant français).

CONCLUSIONS

Nous proposons la grille d'observation suivante, synthèse de cette première étape du projet, en vue de la poursuite de nos travaux.

Gestion du temps : en Grande Bretagne, unités de temps plus courtes ; emplois du temps mieux respectés ; volume de travail davantage réparti sur la durée de l'année; moins de travail à la maison.

Lieux et salle de classe : en Grande Bretagne, lieux plus vivants dans la décoration ; multifonctionnalité des locaux ; salles de classes ouvertes sur l'extérieur ; déplacements et prises de parole plus libres qu'en France.

Rôle de l'école : en Grande Bretagne, présence à l'école de la dimension sociale des élèves et des enseignants ; vie communautaire ; fourniture de tous les moyens nécessaires au travail.

Rôle des enseignants : en France, rôle des enseignants limité à l'enseignement d'une discipline ; en Grande Bretagne, rôle élargi à l'éducation sociale. Implication de l'enseignant britannique dans d'autres tâches que l'enseignement, dans la vie de l'établissement ; travail en équipe et droit de regard.

Apparences physiques : régentées par les règlements scolaires britanniques.

Rapports physiques : courtoisie plus grande des enseignants britanniques à l'égard des élèves ; respect des élèves à gagner en Grande Bretagne, alors qu'il serait davantage accordé d'emblée en France. Tabou des contacts physiques plus grand en Grande Bretagne qu'en France.

Beaucoup d'étudiants français immergés dans le système scolaire britannique expriment des réactions affectives

systematiquement négatives, ou exagérément généralisantes. Il en est de même pour les assistants britanniques dans les collèges et lycées français. De telles réactions sont des symptômes de choc culturel. Une sensibilisation aux différences, fondée sur un travail systématique de comparaison, leur apprendrait à percevoir de façon plus mesurée comment chaque trait comporte avantages et inconvénients, à appréhender la réalité étrangère de façon plus adéquate et, au total, à entretenir avec elle des relations plus satisfaisantes.